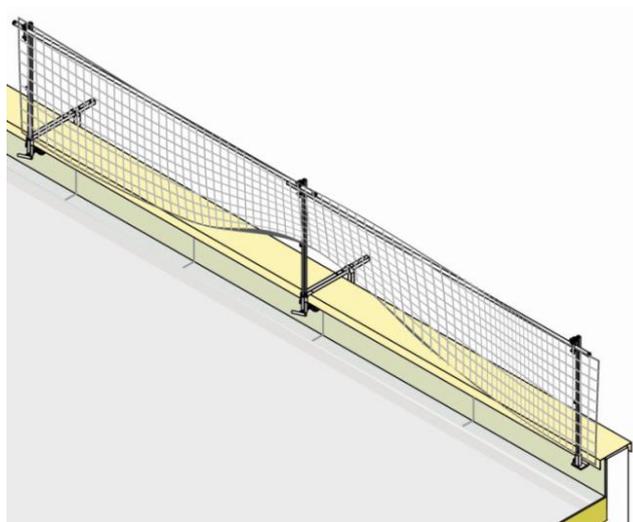


GARDE-CORPS TEMPORAIRES PROT. ETANCHEUR

NOTICE DE MONTAGE

ZZN0038 –Mars 2019



Exemple de protection sur toit terrasse plat Configuration avec presse à patins sur acrotère béton

OUTILS NECESSAIRES

Cordeau



Perceuse a
percussion



Maillet



Mètre





AVERTISSEMENT :

Toute activité en hauteur est dangereuse et peut provoquer des accidents ou des blessures graves. La pratique, ainsi que l'apprentissage des techniques d'utilisation du matériel approprié est sous votre responsabilité. Les travailleurs utilisant un équipement de protection individuelle doivent bénéficier d'une formation appropriée conformément à la Directive Européenne 89/656/CEE, section II, article 4, 8.

AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX :

Avant l'exécution des travaux, l'installateur devra organiser son chantier de façon que les travaux d'installation soient exécutés dans les conditions de sécurité requises, notamment en fonction de la réglementation du Travail.

- Il mettra en place les protections collectives et / ou individuelles nécessaires à cette fin.
- Il devra vérifier que l'équipement à monter est conforme en nature et quantité à l'équipement décrit dans l'étude préalable.

Conditions d'utilisation :

- L'accès des terrasses doit impérativement être interdit au public.
- Pente des terrasses inférieure à 10° soit 17%.
- Fréquence de circulation sur la terrasse modérée. (Accès pour réfection ou travaux d'étanchéité)
- Structure compatible avec la surcharge engendrée, (voir données techniques).

Toute installation ne respectant pas un entraxe maximum de 1500 mm et ayant une gestion d'angle différente de la présente notice entrainera la non-conformité du système de protection

DOMAINE D'APPLICATION :

La protection périphérique temporaire pour travaux d'étanchéité est une protection collective temporaire destinée à sécuriser les interventions sur toitures plates (pentes inférieures à 10°).

En tant que protection périphérique temporaire pour travaux d'étanchéité de toiture, le dispositif complet est conforme à la norme NF P93-355 (22 Octobre 2010).

Le dispositif décrit par la norme conjugue une lisse haute rigide, métallique et tubulaire jouant le rôle de butée antichute et une protection intermédiaire en filet muni d'une ralingue sur son pourtour. Les potelets devront permettre de positionner et de maintenir la main courante, et d'accrocher la ralingue en partie haute et basse de la protection intermédiaire.

AVERTISSEMENTS : RAPPEL DES MESURES DE SECURITE :

Analyser les contraintes du site (configurations ouvrages, nature du support, existence de risques électriques, sécurité de la zone de montage). « Il est important que la structure à laquelle est fixé le garde-corps périphérique temporaire puisse résister aux forces pour lequel le système est conçu »

- Restrictions liées à la pression du vent : Le bâchage est strictement interdit.
- Il est interdit d'utiliser le système par temps de neige ou de glace.
- La notice doit être à disposition sur chantier
- Prendre garde à la chute du matériel à l'extérieur du bâtiment au cours du montage/démontage
- Le montage et le démontage du système s'effectuent toujours en sécurité, l'opérateur peut être équipé d'un harnais antichute relié à un point d'ancrage conforme à la norme NF EN 795 ou tous autres dispositifs veillant à assurer la sécurité des personnes.
- Le mélange de produits d'origines différentes est interdit ainsi que toutes modifications ou réparation des pièces sans l'accord écrit du fabricant.



CONTROLE ET STOCKAGE DU MATERIEL

Toute pièce ayant reçu un choc, étant fissurée, percée, dessoudée ou déformée ne doit pas être utilisée. « Après la chute d'une personne ou d'un objet vers ou dans le garde-corps et ses accessoires, le système doit être mis au rebut.

Le filet a une durée de vie maximum de 2 ans après la mise en service. Inscrire la date de première utilisation sur l'étiquette du filet cousue sur la ralingue et prévue à cet effet.

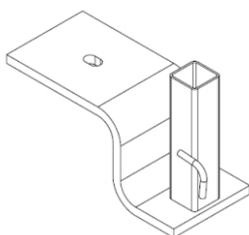
Toute pièce doit être contrôlée avant chaque utilisation. En cas de doute, les pièces ne doivent pas être utilisées. Consultez le fabricant, ou tout autre organisme apte à valider l'utilisation du produit.

Cette notice doit être incluse dans le Dossier d'Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage qui recense notamment tous les moyens d'accès à la toiture.

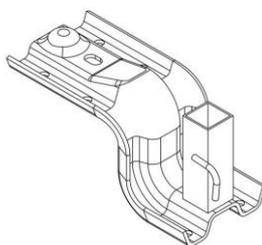
CONFORME A LA NORME NF P93-355

PRODUITS :

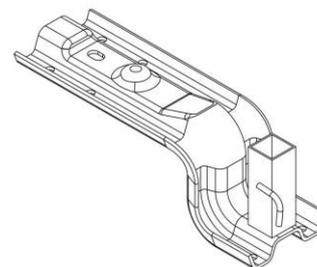
ATTENTES TOIT TERRASSE



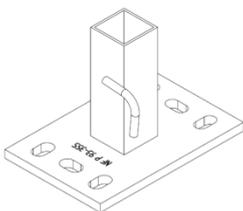
Z150 plat
Réf. MLFLR19/19



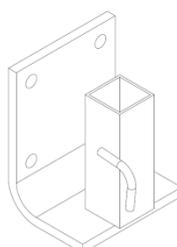
Z150
Réf. MLFLR19/15



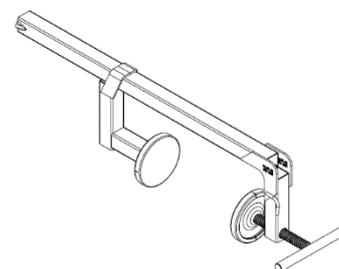
Z250
Réf. MLFLR19/17



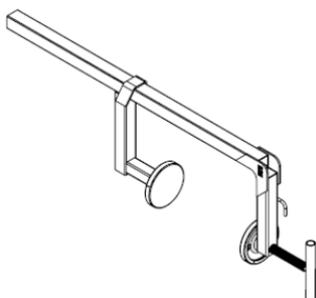
Platine
Réf. MLFLR19/08



Applique L
Réf. MLFLR19/05



Presse à patins
Réf. MLFLR20/01



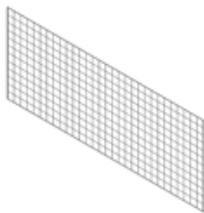
Presse à patins XL
Réf. MLFLR20/02



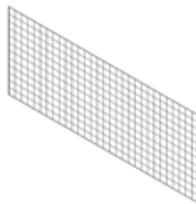
Semelle presse à patins
Réf. MLFLR23/01



FILETS



Filet 1mx10m
Ref. MLFLR22/02



Filet 1mx20m
Ref. MLFLR22/01

LISSES



Ref.
MLFLR17/01 (1650 mm)
MLFLR17/02 (3300 mm)

POTELETS

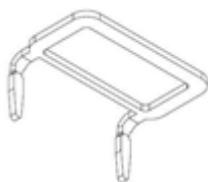


1100 (toit < 10°)
1 lisse + filet
Ref. MLFLR21/01

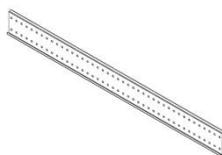


1180 (toit < 10°)
1 lisse + filet
Ref. MLFLR21/02

PLINTHE ET ACCESSOIRES



Porte plinthe
Ref. MLFLR25/03

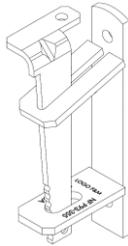


Plinthe acier
MLFLR26/01 (1680)
MLFLR26/02 (3000)



KIT DE CONVERSION

Pour passage en version 2 lisses (conforme EN 13 374, NON CONFORME 93-355)



Bloqueur amovible

Ref. MLFLR18/03

METTRE EN PLACE LES SUPPORTS POTELETS (CALEPINAGE)

Respecter **un entraxe maxi de 1.5m** entre chaque support potelet. Les potelets d'angle doivent être au plus près de celui-ci : **20 cm maxi** (cotes intérieures de la terrasse). Il existe 4 types de supports pour garde-corps temporaires.

- Fixation sur Z (coté **intérieur** terrasse)
- Fixation sur platine (à l'**intérieur** de la terrasse ou sur l'acrotère)
- Fixation sur L (en applique, coté **intérieur** terrasse)
- Presse à patin (vis de serrage coté **intérieur** terrasse)



- L'acrotère et les chevilles doivent être d'une résistance suffisante pour reprendre les efforts exigés par la norme. Ces efforts correspondent à une pression de 30 kg en tête de potelet.
- Se rapprocher des fabricants de chevilles. Les chevilles dépendent de la nature/état du support et des efforts à reprendre (voir tableau 1 ci-dessous).

A utiliser uniquement avec des chevilles inox ou galvanisées M10 ou M12 de type mécanique ou chimique adaptées au support, et conformément aux spécifications du fabricant ou 4 vis auto foreuses Ø 6,3 minimum (Cas du Z150 (version non plate) et Z250)

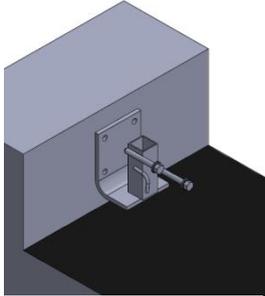
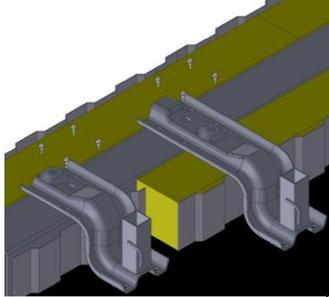
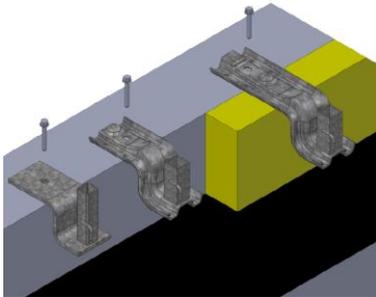
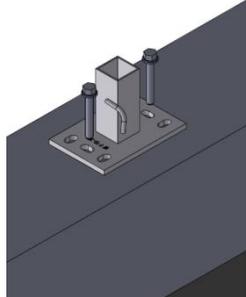
Fixations permanentes (Applique, Z, platine, L)

Efforts par type de support (efforts donnés par point de fixation)

Type de fixation	Applique L	Z plat 150	Z 150		Z 250		Platine		
Nb de fixation	2 points de fixation en quinconce	1 point de fixation	1 point de fixation	4 points de fixation (lisse acier)	1 point de fixation	4 points de fixation	2 points de fixation alignés sur les points centraux	2 points de fixation en diagonale	4 points de fixation
Cisaillement (daN)	0	30	30	15	30	15	15	15	15
Arrachement (daN)	375	520	520	179	516	178	355	442	222

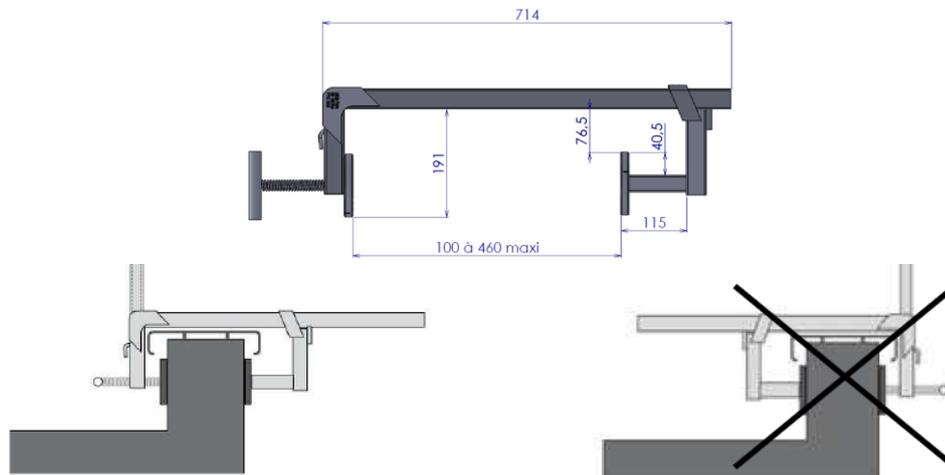


ATTENTES POUR POTELETS

			
Applique L Fixation sur acrotère béton	Z 150 ; Z250 Fixation sur lisse filante acier	Z plat 150 ; Z 150 ; Z250 Fixation sur acrotère béton	Platine Fixation sur acrotère béton

Fixation temporaire (Presse à patin)

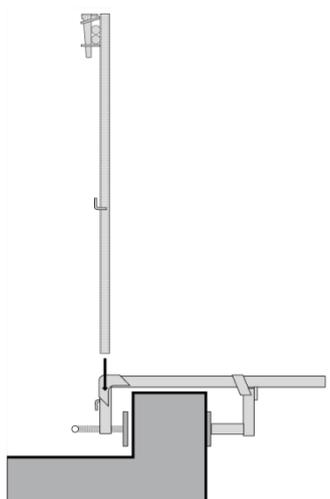
Dimensions principales (en mm) Presse à Patin 7 trous



La presse à patin FRENEHARD positionne le potelet **à l'intérieur de la terrasse**. Veillez à ce que la molette de serrage soit située à l'intérieur de la terrasse.

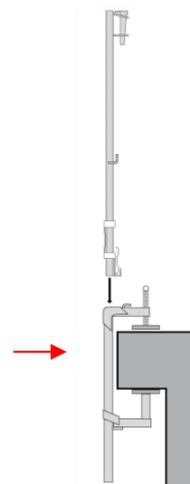


- Utilisation horizontale sur acrotère
- Utilisation verticale sur dalle avec plinthe de 150 mm
- Acrotères de 100 mm à 460 mm (acrotère béton)
 - o Acrotères de 100 mm à 380 mm (acrotère béton) avec couverture débordante de 100 mm
- Fixation sans cale, même avec une couverture débordante de 100 mm
- **Pour les acrotères d'épaisseur inférieur à 100 mm vérifiez que la structure est capable reprendre un moment de 300 N.m au niveau des patins de presse**



Fixation horizontale sur acrotère

Vis auto-perceuse
10 cm maximum
en-dessous de
l'acrotère pour bloquer
le potelet*

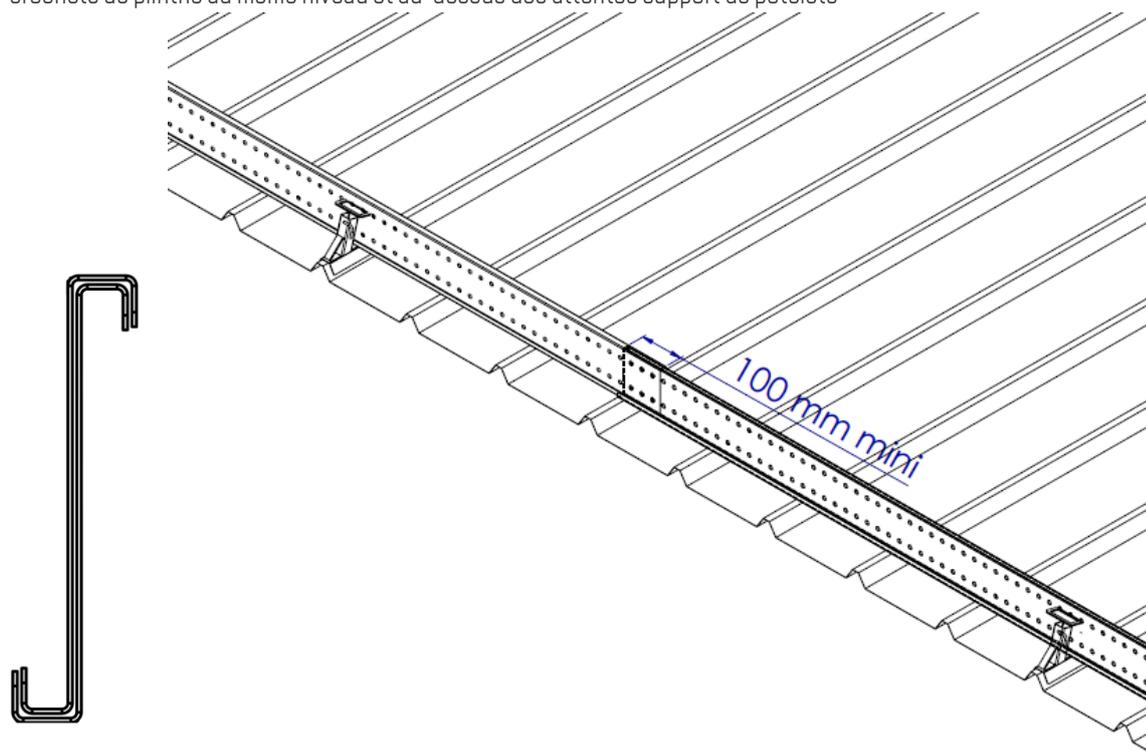


Fixation verticale sur dalle (avec plinthe)

***Veuillez insérer la vis auto-perceuse comme indiqué sur le dessin ci-dessus avant d'insérer le potelet bloqueur.**

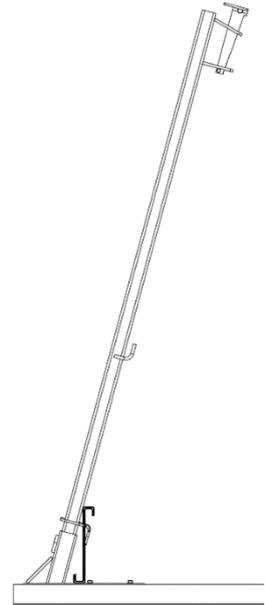
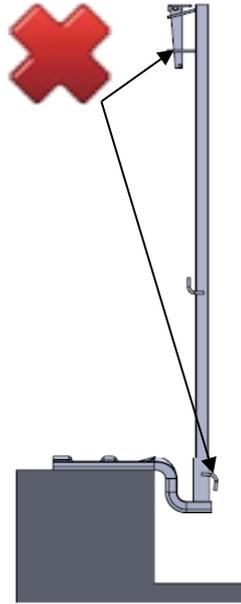
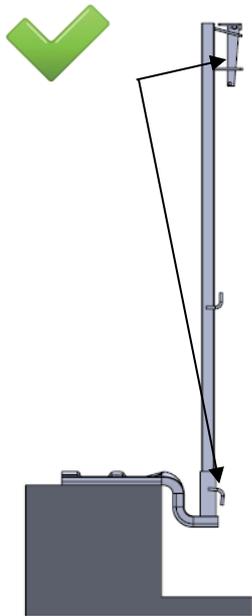
MISE EN PLACE DE LA PLINTHE

Répartir les plinthes sur la périphérie du chantier, un chevauchement de plinthe de 100 mm mini est conseillé. Positionner les crochets de plinthe au même niveau et au-dessus des attentes support de potelets



MISE EN PLACE DES POTELETS SUR LES ATTENTES

Insérer les potelets dans les attentes prévues à cet effet (Z plat 150, Z150, Z250, L, applique, presse à patin). Dans le cas de protection avec plinthe, le potelet doit passer au travers du crochet de plinthe. Pour repère, le(s) bloqueur(s) de lisse doit être positionné du même côté que le crochet fixé sur le support et **vers l'intérieur de la terrasse.**



MISE EN PLACE DES LISSES SUPERIEURES

1. Relever les clavettes situées en haut des potelets **(Figure 1)**.

Figure 1

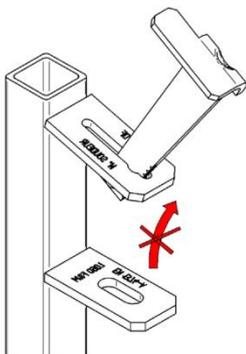
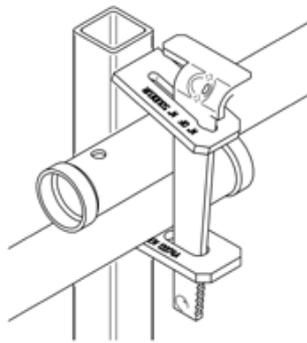


Figure 2



2. En position ouverte, la clavette du bloqueur reste levée et permet à un seul utilisateur de poser les lisses.

3. Y positionner les lisses, en passant dans les mailles du filet et la ralingue haute du filet et refermer les clavettes. Deux lisses peuvent se croiser sur un même potelet. Celles-ci ont à chaque extrémité un évasement qui les empêchent de sortir des potelets.

Taper légèrement au marteau sur la partie pliée de la clavette du bloqueur pour verrouiller l'ensemble.

(Figure 2).



MISE EN PLACE DU FILET

Figure 4

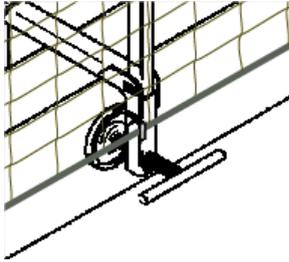
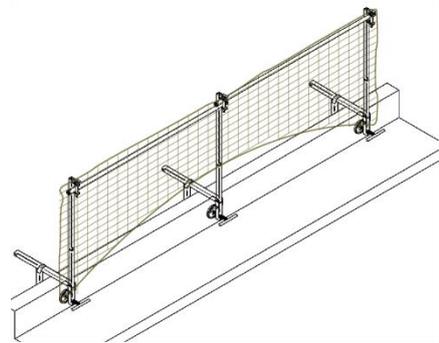


Figure 5



Figure 6



Tendre le filet en accrochant la ralingue en partie basse au crochet situé sur le support de potelet **(Figure 4)** et sur la clavette du potelet. **(Figure 5)**. Voir mise en place des lisses supérieures. Le filet tendu a une fonction d'anti-soulèvement pour le potelet. Il l'empêche de sortir du support de potelet.

Le crochet situé à mi-hauteur sur le potelet sert à relever la partie basse du filet le temps d'une intervention sur le relevé d'étanchéité **(Figure 6)**.